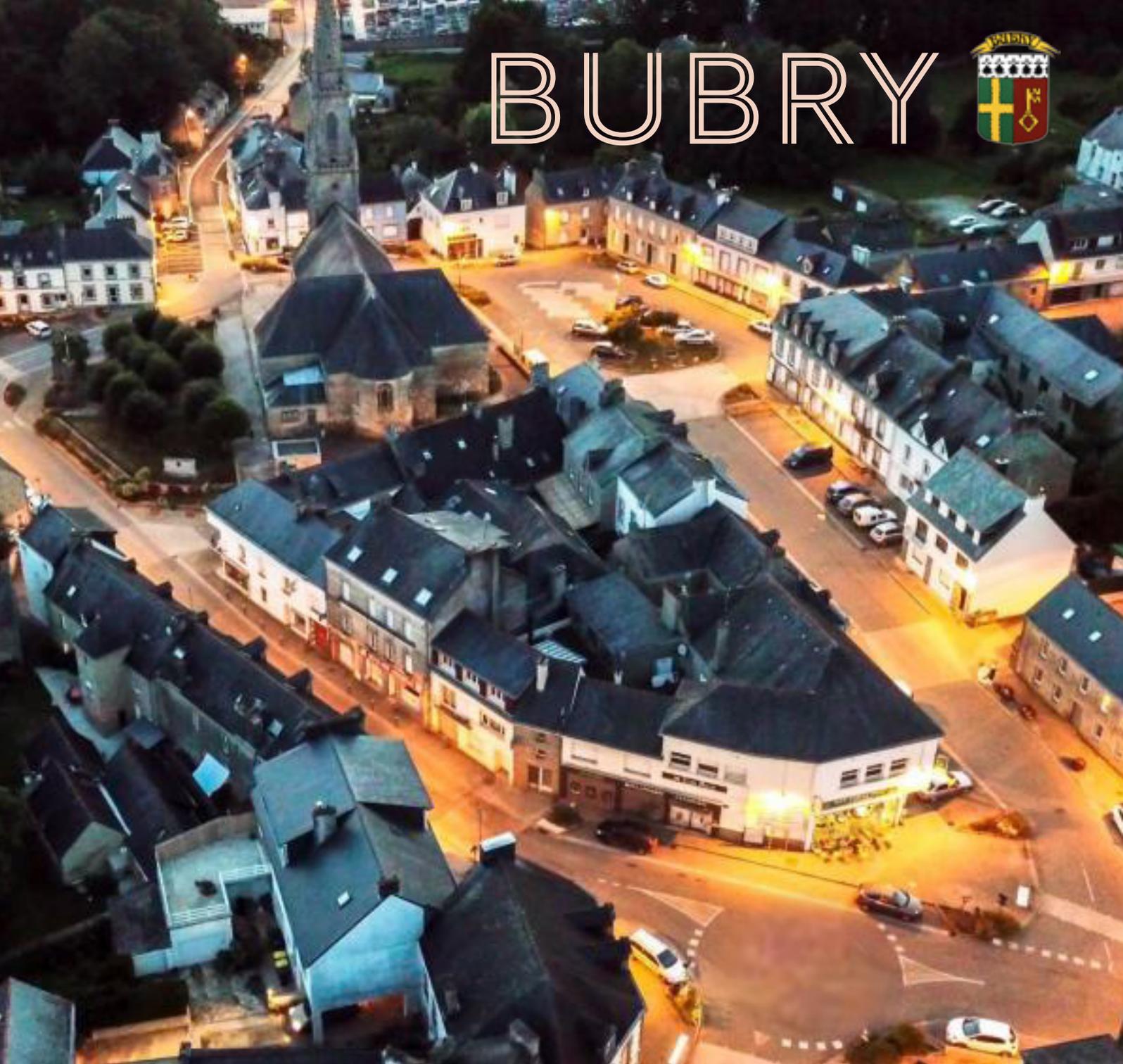


BUBRY



Aménagement de Saint-Yves



Lotissement de Pont Castel

Marché du terroir



Les taxis bubryates de Paris

MÉMENTO

URGENCES

Pompiers 18
Gendarmerie 17
Samu 56 15
Centre anti-poison Rennes
02 99 59 22 22

SANTÉ

Médecins généralistes
Dr ROBIN J.
6 p Saint-Antoine 02 97 51 70 21
Dr THOMAS G.
6 r de la Libération 02 97 51 70 56
Pharmaciens
BRÉDÉKA L. – NIGNOL M.L.
21 r des Tilleuls 02 97 51 70 37
Infirmiers
LE FUR F. – DANIGO J.C.
4 r de la Libération 02 97 51 72 70
RIVALAN V. – EVRARD A.
16 r de la République 02 97 27 03 37
RHIDANE A. – MARCHESSEAU G.
LE GOLVAN T. – LE MANCQ S.
6 p Saint-Antoine 02 97 51 31 93
Masseurs - Kinésithérapeutes
CHAUVIN F. – GIRARD M.
3 r du Dr Troudet 02 97 51 70 53

Ambulanciers

AMBULANCES URGENCE 56
LE SAUSSE M. – KERJOUAN O.
16 r de la République 02 97 51 76 98
BUBRY-AMBULANCES
COLLIN C.
Kerscaven 02 97 51 33 50

Taxis conventionnés

TAXI JAN
06 65 07 74 82
02 97 08 23 16

AMBULANCES URGENCE 56
LE SAUSSE M. – KERJOUAN O.
16 r de la République 02 97 51 76 98
BUBRY-AMBULANCES
COLLIN C.
Kerscaven 02 97 51 33 50

Vétérinaires

FAVENNEC Y. – SOUBIES S.
Place F. d'Esperey 02 97 51 70 26

Correspondants de presse

Le Télégramme
PERRET E. 06 09 02 45 74
Ouest-France
MASSON J.F. 06 72 63 21 99
jf-masson@outlook.fr

Recensement citoyen

A la date anniversaire de ses 16 ans, tout jeune Français doit se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet alors une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (ex. : le permis de conduire).

Le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h
Le samedi :
9h - 12h (sauf en juillet et août)
Tél. : 02 97 51 70 07
Mail : mairie.bubry@gmail.com
Site : www.bubry.fr
Médiathèque
Horaires des permanences
Périodes scolaires :
Mardi 16h – 18h
Mercredi 9h – 12h30 / 14h – 18h
Jeudi 14h – 18h
Samedi 10h – 12h30 / 14h – 16h
Périodes de vacances scolaires :
Mardi et jeudi 14h – 17h
Mercredi 9h – 12h30 / 14h – 17h
Samedi 10h – 12h30
Tél. : 02 97 51 76 41
Mail : mediatheque.bubry@gmail.com
Site : www.bubry.fr
Rubrique : Culture loisirs Tourisme
Page : Médiathèque municipale
Centre Communal d'Action Sociale
Kerscaven 02 97 51 71 86

PERMANENCES

Assistante sociale
Sur rendez-vous le mercredi matin
Tél. : 02 97 69 53 25
Mutualité Sociale Agricole
S'adresser à Mme LE GOYET
Tél. : 02 97 46 52 73
Mission Locale
La Mission Locale a pour but d'aider les jeunes de 16 à 26 ans à la recherche d'une formation ou d'un emploi.
Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 21 42 05
Conseillers départementaux
Jean-Rémy KERVARREC
Sur rendez-vous
Tél. : 06 32 67 86 07
Mail : jean-remy.kervarrec@morbihan.fr
Françoise BALLESTER
Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 02 96 96 / 06 61 98 53 79
Mail : francoise.ballester@morbihan.fr
Député
Jean-Michel JACQUES
Tél. : 09 62 51 28 32
F.N.A.T.H.
Le 2^e jeudi de chaque mois, de 9h00 à 9h45 à la Mairie.

MARCHÉS DE BUBRY

Grand marché bimensuel
Centre bourg de Bubry,
2^eème et 4^eème mercredi du mois, le matin.
Marché alimentaire
(producteurs locaux)
Place de l'Eglise,
Mercredi matin.
Marché de producteurs locaux
Parking de la crêperie Ar Vadelen (route de Plouay),
Vendredi à partir de 18h30.
Poissonnier
Place Franchet d'Esperey,
Mardi matin à partir de 10h30.
Ostréiculteurs
Place Franchet d'Esperey,
Samedi et dimanche, le matin, selon période (renseignements en Mairie).

DÉCHÈTERIE

Du 1er avril au 31 octobre
Mardi : 9h – 12h / 14h-18h
Jeudi : 14h - 18 h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h
Du 2 novembre au 31 mars
Mardi : 9h – 12h / 14h-17h
Jeudi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Carte d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la demande est à faire dans les mairies ou organismes agréés (ex. : mairies de Plouay, Henn bont, Baud, Maison des services au public de Guémené/Scorff, etc.). Avant tout déplacement, prenez rendez-vous auprès du service de la commune ou de l'organisme de votre choix et vérifiez en mairie de Bubry si vous disposez bien de toutes les pièces nécessaires.

Les cartes nationales d'identité émises depuis le 1^{er} janvier 2004 sont valables 15 ans pour les personnes majeures.

Pièces à fournir :

Pour une première demande :

- 1 photographie (fond clair, visage droit et centré, sans expression, sans lunettes),
- 1 justificatif de domicile original (ex. : facture d'électricité + 1 attestation pour les personnes hébergées ou les enfants majeurs),
- 1 copie d'extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance).

Pour un renouvellement, apporter les mêmes pièces mais la copie de l'acte de naissance n'est pas nécessaire si vous pouvez fournir une carte d'identité ou un passeport périmé depuis moins de 2 ans.

En cas de perte de votre carte, fournir :

- les mêmes pièces que pour une première demande,
- 1 timbre fiscal à 25 €,
- 1 déclaration de perte (établie en mairie).

Passeport biométrique

La demande est à faire dans les mairies ou organismes agréés (ex. : mairies de Plouay, Hennebont, Baud, Maison des services au public de Guémené/Scorff, etc.). Prendre rendez-vous avant de se déplacer.

Pièces à fournir :

- 1 timbre fiscal à 86 € pour les adultes, 42 € pour les mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les jeunes de moins de 15 ans,
- 1 photo d'identité récente,
- livret de famille,
- extrait de filiation ou copie d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance),
- 1 document avec photographie délivré par un organisme officiel (carte d'identité, permis de conduire, carte d'étudiant,...),
- ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol (si renouvellement),
- justificatif original de domicile récent.

Le passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les mineurs.

Présence obligatoire de la personne concernée, majeure ou mineure. Prise d'empreinte à partir de l'âge de 12 ans.



Inscription sur la liste électorale

Pour les élections européennes 2019, vous pourrez vous inscrire en mairie jusqu'au 30 mars. Pour effectuer cette inscription, présentez-vous avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Cette année, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale.

Chaque jeune qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il est possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

Autorisations de sorties du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, pour voyager à l'étranger sans ses parents, un enfant mineur doit présenter une carte d'identité ou un passeport, ainsi qu'un formulaire d'autorisation de sortie du territoire rempli et signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport en cours de validité).

Le formulaire CERFA d'autorisation de sortie du territoire est téléchargeable en ligne sur le site service-public.fr. Des exemplaires sont disponibles en mairie.



Mesdames, messieurs, chers amis,

On l'avait un peu oublié mais la menace terroriste est toujours là et nous devons avoir une pensée pour les victimes de Strasbourg. Cet attentat nous invite à faire mémoire des nombreuses victimes du terrorisme dans le monde et en France.

Nous devons aussi avoir une pensée pour les personnes qui ont trouvé la mort accidentellement depuis le début du mouvement des Gilets Jaunes. Certes, cette mobilisation ne se réduit pas aux seules images de violences. Elle révèle une réalité préoccupante longtemps négligée, celle de l'inquiétude et du sentiment de relégation qui taraudent tant de nos concitoyens... La gravité de la situation sociale nécessitait des mesures immédiates sans doute insuffisantes mais le défi politique est de taille, c'est-à-dire bâtir un projet partagé dans une économie repensée.

Dans ce contexte, vous avez pu constater que la Commune, cette année encore, n'a pas augmenté la fiscalité locale malgré de nouvelles baisses des dotations de l'État qui impactent le budget municipal.

En 2018, les projets structurants engagés dans la commune prennent forme.

La 1^{ère} tranche du chantier d'aménagement du bourg de Saint-Yves est en voie d'achèvement. Les travaux modifient fortement l'aspect du centre bourg.

Les travaux du lotissement de Pont-Castel sont achevés. Lorient Habitat, à qui la commune a cédé une parcelle de 1050 m², va y construire prochainement cinq logements. Seize lots de 456 m² à 722 m² sont ouverts à la vente au prix de 30 € TTC/m² sachant que le coût de revient est de 55 € HT/m².

Concernant la maison de santé, au cours des derniers mois, plusieurs réunions entre les professionnels de santé et les élus ont permis d'avancer sur le projet. Les plans définitifs sont en cours d'élaboration et nous espérons débiter les travaux à la fin du printemps. Dans le même temps seront lancés des travaux d'un réseau de chaleur porté par la société « Bois Energie », filiale de Lorient Agglomération ; l'installation d'une chaudière bois desservira la maison de santé, la mairie, l'école élémentaire La Feuillaison, le restaurant scolaire ainsi que la médiathèque.

Une réunion d'accueil des nouveaux arrivants nous a permis de confirmer qu'ils sont nombreux. C'est un signe indéniable de la vitalité et de l'attractivité de notre commune.

L'ensemble des élus et des employés communaux se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour cette nouvelle année.

Bonne lecture.

Roger THOMAZO

1	Couverture
2	Mémento
3	Mot du Maire
4-6	Voirie - Travaux
7	Tarifs 2018 - Participations aux écoles
8-10	Vie communale
11	Résidence Louis Honorati & CCAS
12	Informations
13	Nouvelles activités économiques
14	Médiathèque
15	Enfance - Jeunesse
16	Notre petite histoire
17-21	Gazette du Brandifroust
22	Etat-civil - Atelier vitalité
23	Mémento janvier à décembre 2018
	Notes aux associations
24	Les Classes 8 en 1978 et en 2018

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE ET RÉDACTION

Elus :

R. THOMAZO, N. GUILLEMOT,
C. EVANO, M.A. LE GAL, J.C. MICHARD,
M.F. JULÉ, A. LE GUYADER-GRANDVALET,
G. PÉRICO.

Contributeurs :

G. SAROUY, Y. LE CARRER, LORIENT
AGGLOMÉRATION, C. LE PORHO,
E. PERRET LE TÉLÉGRAMME,
F. KERNEN, J.C. LEFRANC, J.M. SAILLÉ,
Y. KERDAFFREC, Ch. EVANO, MCE,
L. LE CUNFF, A. LE FOULGOC, G. FAUC,
M. QUÉMERAIS, B. ARNAISON, C. FOLL,
D. LE GUÉVELLO, EVENO PHOTO BAUD,
O. LE PENDEVEN, M. LE MARRE.

Personnel communal :

B. LE CLAINCHE, N. GUYOMARD,
L. BANSARD, N. BARRIOS, J. LE SAUX,
E. ACOSTA, G. FONTAINE, E. DUCHER.

Graphisme : FLORE GWENDOLINE • Bubry

Imprimerie : GRAPH IMPRESS • Pontivy

TRAVAUX / VOIRIE

FIN DES TRAVAUX AU CENTRE D'INSERTION DE BRÉHÉDIGAN

La rénovation complète d'un bâtiment servant d'hébergement pour six personnes s'est achevée fin septembre, comme prévu par Mme Carine Corbel, l'architecte chargée de la maîtrise d'oeuvre.

M. Clavreuil, Sous-préfet de Lorient, a tenu à inaugurer ce bâtiment et ainsi, montrer l'intérêt qu'il porte à cette structure et au travail de réinsertion qui s'y déroule.

L'ensemble des bâtiments de Bréhédigan mis à la disposition de l'AMISEP, l'organisme gestionnaire du site, peut accueillir en toute sécurité, quinze résidents -détenus en fin de peine- et leurs six encadrants.



TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS AU COURS DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2018

Coût total : 94 023 € HT.

Revêtement tricouche sur les routes d'accès aux villages de : Kerlévido, Talerganquis, Manéandol, Kerihuel, Maneblaye, Locqueltas, Kermouène, Coëtano, Botconan et Kerioguen.

NB : Des imperfections ont été constatées dans l'application du revêtement sur certaines portions de chemins. Au printemps, des travaux seront réalisés pour y remédier.

La Villeneuve Saint-Yves : busage d'un fossé (30 m).

Chemins de remembrement :

- réfection du chemin de Kerrouarch Trionnec (800 m),
- création d'un chemin de remembrement à Toul-sable (100 m).

Terrain des sports :

aménagement des abords de la buvette en enrobé.



DES TRAVAUX À LA MAIRIE

Les tableaux et le réseau électrique de la mairie, en place depuis la construction du bâtiment en 1972, nécessitaient une mise aux normes. En effet, au gré des années, de nombreuses modifications et rajouts ont été apportés au réseau sans vision d'ensemble, au point de n'être plus du tout aux normes et de risquer de sérieux dysfonctionnements.

L'entreprise EA2I a d'abord effectué un repérage et une identification des réseaux électriques et ensuite un remplacement des tableaux électriques, ce qui a nécessité la fermeture de la mairie le jeudi 28 novembre dernier.



L'ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE

Le projet d'engazonnement d'une allée du cimetière a été mené à bien par les services techniques municipaux.

Semée en septembre, l'allée change de couleur progressivement, passant du blanc des kaolins au vert de l'herbe.

L'entretien en sera facilité, et le moindre brin d'herbe n'apparaîtra plus comme un intrus, du moins pour cette allée. Le projet pourrait s'étendre à un autre secteur du cimetière.

REPLACEMENT D'UN VÉHICULE AUX SERVICES TECHNIQUES

Après le vol et la destruction, fin juillet, d'un des véhicules des services techniques, la mairie a dû racheter un petit utilitaire d'occasion.

Ce véhicule, un Kangoo Renault de 2012 a été acheté au garage Bubry-Auto pour la somme de 7 300 € TTC.

L'assurance prendra en charge, en partie, cet achat ainsi que le remplacement du matériel détruit dans l'incendie du véhicule volé. Le vandalisme coûte toujours trop cher à la collectivité.



L'AMÉNAGEMENT DU BOURG DE SAINT-YVES

La 1^{ère} tranche du chantier d'aménagement du bourg de Saint-Yves est en voie d'achèvement. Un an après la réunion publique de décembre 2017 où les habitants de Saint-Yves étaient conviés à faire part de leurs remarques concernant le projet de rénovation, les travaux effectués ont modifié l'aspect du cœur du village.

Depuis le printemps, sous la direction du cabinet d'architecture-paysagiste Courchinoux et d'Artelia pour la coordination des travaux, les équipes des entreprises retenues ont œuvré sans répit pour mener à bien leur part de travaux :

- SBCEA pour les réseaux eaux pluviales,
- RESO pour l'effacement des réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public),
- EUROVIA pour les voiries, accès, parking, places,
- ID VERDE pour les aménagements paysagers (murets, pavage, dallage, gazon et plantations).



Le beau temps qui a régné du printemps jusqu'à décembre a aussi facilité le bon déroulement du chantier, avec très peu d'arrêts. La coordination entre les entreprises et la bonne réactivité devant les inévitables mises au point surgissant au gré d'un tel chantier ont parfaitement fonctionné, ainsi le chantier, aux dires des entreprises, s'est passé sans gros problèmes et les habitants ont pu mesurer l'efficacité des équipes. La population de Saint-Yves a pu rapidement apprécier les modifications apportées, ainsi le nouveau parking a été tout de suite bien utilisé dès les premières manifestations organisées dans la salle des associations.



La 2^{ème} tranche des travaux devrait bien se dérouler en 2019.





LA MAISON DE SANTÉ

Au cours des derniers mois, plusieurs réunions entre les professionnels de santé, les élus de Bubry et de Quistinic, et l'architecte Carine Corbel ont permis d'avancer sur le projet de maison de santé. Une ébauche de plan a déjà été travaillée, afin de prendre en compte les besoins de chaque professionnel, et les confronter aux contraintes (urbanisme, terrain, obligations de l'Ars...).

Une réflexion est engagée sur un éventuel local de radiologie au sein de la maison de santé, en partenariat avec un cabinet de radiologie. Les plans définitifs sont en cours d'élaboration.

Le coût estimé de la construction s'élève à 750 000 € HT.

Ce bâtiment sera chauffé grâce à une chaudière bois qui desservira également la mairie, l'école élémentaire La Feuillaison, le restaurant scolaire et la médiathèque.

Dans le calendrier opérationnel envisagé lors de la réunion du 30 octobre 2018, les travaux devraient commencer à la fin du printemps 2019.

LE LOTISSEMENT DE PONT-CASTEL

Les travaux du lotissement de Pont-Castel se sont étalés de juillet à octobre 2018. La première tranche de travaux étant terminée, Lorient Habitat, à qui la commune a cédé une parcelle de 1050 m², devrait y construire prochainement cinq logements de type social (T4 et T5).

Seize lots de 456 m² à 722 m² sont ouverts à la vente au prix de 30 € TTC le m².

Les finitions : voiries, luminaires, espaces verts, seront réalisées après la construction des premiers logements, notamment ceux de Lorient Habitat, pour limiter les risques de détérioration par les entreprises du bâtiment.



Le coût HT des travaux est de :

• terrassement-voirie	155 757 €
• réseau d'eaux usées et pluviales	131 375 €
• réseaux souples	37 324 €
• maîtrise d'œuvre	21 485 €
• frais divers (SDEM, SAUR, ETUDES, SOLUTEL, APAVE)	90 000 €

Le coût total du lotissement, comprenant l'acquisition du terrain, se monte à 508 000 €, soit environ 55 € HT le m².

Les travaux ont bénéficié de subventions du département pour 63 300 € HT.

La valeur de vente totale escomptée étant de 226 800 €, le reste à charge pour la commune s'élèvera donc à 217 900 €.

UNE JOURNÉE CITOYENNE AU CIMETIÈRE

Malgré l'engazonnement d'une allée, le problème du désherbage est toujours d'actualité pour le reste du cimetière et la Commune n'utilisant plus de produits phytosanitaires, il faut prendre la binette.

Pour mettre l'ensemble du lieu propre avant la Toussaint et devant l'ampleur de la tâche, la municipalité avait invité le samedi 13 octobre les citoyens qui le désiraient à participer à une matinée de désherbage collectif avec les agents des services techniques. Une vingtaine de personnes a répondu à l'appel, et c'était un vrai plaisir de voir les allées se nettoyer à cette vitesse et dans cette ambiance de partage, là où il faut plusieurs journées à une petite équipe (ce que les employés communaux ont déjà fait au cours de la saison).

Un pot de l'amitié est bien sûr venu conclure ce travail citoyen qui pourrait être reconduit la saison prochaine.

Merci à ceux qui ont été présents ce matin-là.



A L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

Dans le cadre de l'informatisation des cimetières, les personnes disposant d'une tombe familiale dans les vieux cimetières de Saint-Yves et de Bubry sont invitées à prendre contact avec les agents d'accueil de la Mairie afin d'apporter des précisions sur leurs concessions.



Permanences les lundi, mardi et jeudi après-midi.
Tél : 02 97 51 70 07.



MISE À DISPOSITION DE RAMPES D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Des rampes d'accès handicapés ont été achetées par la Commune pour rendre les chapelles accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elles seront prêtées aux Comités de chapelles lors des événements qu'ils organisent.

La demande est à faire en mairie, auprès des agents de l'accueil.

DU BIO ET DU LOCAL DANS LES MENUS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis quelques années, les repas préparés à la cantine scolaire comportent des produits provenant de l'agriculture biologique et/ou produits localement. Ils sont désormais indiqués sur les menus par des pictogrammes :



-  Produit issu de l'agriculture biologique,
-  Produit d'origine locale,
-  Produit biologique et local.

Ces produits sont fournis par la Ferme de Saint-Armel, la Ferme de Kerbastard, les boulangeries Le Gourriérec et Le Sirocco, le Verger du Plessis, Ty producteurs et Avipom.

Les repas sont confectionnés sur place par une équipe de trois cuisiniers qui privilégie l'approvisionnement en produits biologiques, locaux et de saison.

VIE
COMMUNALE



LE 15^{ÈME} MARCHÉ DU TERROIR DE BUBRY S'EST TENU LE DIMANCHE 28 OCTOBRE DERNIER

Trente-six exposants ont proposé leurs productions aux nombreux visiteurs qui se sont déplacés malgré le temps froid et humide de cette journée.



LA MUNICIPALITÉ A OFFERT UN POT DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 15 septembre, vingt et une familles ont répondu à l'invitation de la municipalité et la salle du conseil était comble pour cette première réception d'accueil des personnes nouvellement installées sur la commune.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, le maire, Roger Thomazo, ses adjoints et CABA, l'association des commerçants et artisans de Bubry, ont présenté la commune, ses services, les activités associatives et ont offert à chacun un abonnement à la médiathèque, un coffret gourmand et l'annuaire des commerces et des entreprises artisanales bubryates.

Un verre de l'amitié a suivi durant lequel les invités, venant de régions et d'horizons très divers, ont fait connaissance entre eux et établi le contact avec les élus.

Nous leur souhaitons à tous la bienvenue et une bonne intégration dans notre agréable petite commune !





LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS PRÉSENTE SES PROJETS

Après quelques vacances bien méritées, le Conseil municipal des enfants s'est remis au travail avec enthousiasme et efficacité. Le programme qu'il a élaboré pour le premier semestre de l'année 2019 sera bien chargé :

- Le vendredi 15 février : journée de collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit de la banque alimentaire de Bubry, gérée par le CCAS. Cette collecte aura lieu dans le magasin Intermarché.

- Le samedi 18 mai après-midi : défilé costumé à travers le bourg pour petits et grands. A la suite de cet après-midi festif, le Conseil municipal des « grands » nous invite à la salle polyvalente pour une animation musicale.

- Côté sport, à la demande des enfants, une slackline sera installée dans le parc Caudan. (Une slackline est une sangle élastique tendue entre deux ancrages, utilisée pour du funambulisme amateur).

- Plein de projets et beaucoup de travail en perspective. Bon courage à ces jeunes conseillers !

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918



Les élèves des trois écoles bubryates ont participé à la cérémonie marquant le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, au monument aux morts. Après les discours et le dépôt de gerbes, ils ont clos la commémoration en entonnant la Chanson de Craonne, chant pacifiste dont la version définitive a été écrite en 1917, après l'offensive désastreuse du Chemin des dames.

Cette cérémonie émouvante a réuni beaucoup de personnes, jeunes et moins jeunes, et a rappelé à chacun que la paix est chose fragile, qui mérite en toutes circonstances d'être protégée.



Les porte-drapeaux Louis Le Houedec et Armand Nignol ont été médaillés au cours de la cérémonie.

LE TOUR DE BRETAGNE

LE TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE 2019 PASSERA À BUBRY

Le 25 avril prochain, le Tour de Bretagne cycliste traversera Bubry. Venant de la commune d'Inguiniel, il passera par les villages de Manéandol, Manéguy-Coscodo, Caniac, puis descendra la route de Guéméné. Après la traversée du bourg, les coureurs prendront la route de Baud et rouleront vers Quistinic.

Pendant le passage des cyclistes, les consignes de sécurité seront habituelles : routes barrées et, bien sûr, animaux gardés !

Merci de votre compréhension.

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'EHPAD ET DU CCAS



Stéphane Bolléa est le nouveau directeur du Centre communal d'action sociale et de l'EHPAD Louis Onorati.

Il a pris ses fonctions en juillet dernier, après le départ de Françoise Rivalin. Âgé de 45 ans, il a d'abord assuré pendant plusieurs années des fonctions dans le domaine de l'animation, notamment comme coordinateur Enfance-Jeunesse en Ille-et-Vilaine. Il a ensuite souhaité évoluer sur le plan professionnel, et s'est orienté en 2017 vers une formation appelée RéOS à la suite de laquelle il a obtenu le diplôme de directeur d'établissement social et médico-social lui permettant d'assurer la direction d'un EHPAD.

LA RÉSIDENCE LOUIS ONORATI ET LE CCAS

NOUVEAUX VÉHICULES POUR LE PORTAGE DES REPAS

Le CCAS s'est dernièrement doté de deux nouveaux véhicules pour le portage des repas : un Peugeot partner Pro Standard, ainsi qu'un véhicule Renault Kangoo électrique. L'achat du véhicule électrique va bénéficier d'un financement Leader.

L'objectif est désormais de revoir l'organisation des tournées, afin de favoriser une livraison de repas plus recentrée autour de midi, et répondre à d'avantage de demandes quotidiennes.



LE PORTAGE DE REPAS EN QUELQUES CHIFFRES :

- Le service fonctionne 7 jours / 7.
- 35 repas sont servis quotidiennement.
- Le prix du repas est fixé à 8,90 €.

Pour bénéficier du portage de repas, s'adresser au CCAS de la commune, rue des Moulins.

Les personnes de plus de 60 ans qui ne peuvent rester à domicile sans portage de repas peuvent déposer une demande d'aide financière au CCAS. Celle-ci sera étudiée par la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales (DGISS) et accordée sous condition de ressources.



LE REPAS DES AÎNÉS : CONVIVIALITÉ ET BONNE HUMEUR AU PROGRAMME

Le dimanche 9 septembre dernier, à la salle polyvalente, cent-cinquante personnes âgées de plus de 70 ans ont participé au repas offert par le CCAS de Bubry aux Aînés de la commune.

Les doyens de l'assemblée, Louise Bruchec et Joseph Guillemot, ont reçu en cadeau une composition florale et un coffret gourmand de la part de la municipalité.

Ce repas partagé avec les élus et les membres du CCAS est un rendez-vous incontournable qui fait partie de ces moments privilégiés, riches d'échanges et de convivialité.

Rendez-vous est pris le dimanche 8 septembre 2019 pour le prochain repas des Aînés !

INFORMATIONS



COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations d'urgences, un seul réflexe, composer le 17.
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la communauté de brigades de Pont-Scorff au 02 97 32 61 17 ou de Plouay au 02 97 33 31 17.
- Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée.
- Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :
 - via un tchat sur la page : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/brigade-numerique,
 - via Facebook Messenger : www.facebook.com/gendarmerienationale,
 - via les messages privés Twitter : @gendarmerie

La Brigade numérique est également accessible en flashant ce QR code :



LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes 2019 se dérouleront le dimanche 26 mai. Ces élections quinquennales ont pour objectif l'élection des sept cent cinquante et un députés du Parlement européen et se déroulent simultanément dans tous les pays de l'Union européenne.

A la suite du Brexit, les sièges de la Grande-Bretagne seront redistribués entre les états membres. C'est ainsi que La France disposera de soixante-dix-neuf sièges contre soixante-quatorze auparavant.

NB : Pour pouvoir voter aux élections européennes de ce printemps, les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur la liste électorale pourront le faire jusqu'au 30 mars.

RAPPEL SUR L'INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les déchets verts (végétaux coupés) sont classés comme les déchets ménagers. De ce fait, leur brûlage n'est plus possible, sauf obtention d'une dérogation préfectorale pour les propriétaires de grands terrains (ex : les agriculteurs, ou propriétaires de grands espaces boisés).

L'élimination des déchets est donc obligatoire par :

- transfert des déchets verts à la déchetterie,
- broyage,
- compostage.

Toute infraction prévue par le Règlement Sanitaire Départemental peut faire l'objet d'une contravention de 3^{ème} classe qui peut être relevée par tout agent de la force publique (Police Municipale, Gendarmerie, Office National de la Chasse et la Faune Sauvage).

FLORE GWENDOLINE : GRAPHISTE

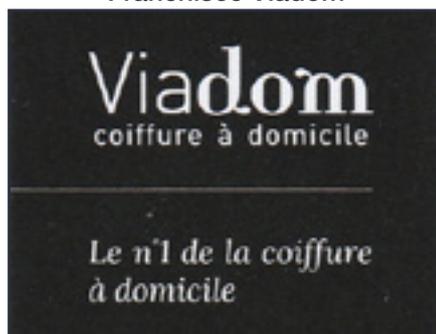
Après plusieurs années comme Directrice Artistique à Paris, Flore-Gwendoline revient en terre bretonne pour mettre ses compétences au service de projets vivants et lumineux, pour une communication plus humaine.

Réalisation de brochures, cartes de visite, identités visuelles, sites internet, ainsi que toute aide en communication graphique et web.



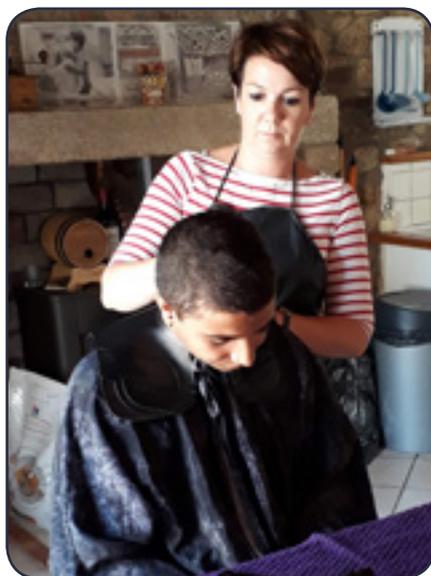
pour toute information :
flore.gwendoline@gmail.com
06 45 74 02 24

CLARISSE ROBIC : COIFFURE À DOMICILE Franchisée Viadom



Coiffure femme, homme, enfant.
Coupes, colorations avec ou sans ammoniaque, permanentes, mèches, coiffures de circonstances.
Forfaits pour les mariages.

Prise de rendez-vous :
02 97 08 51 84 / 06 68 66 38 06



CABA, L'ASSOCIATION DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS LOCAUX DE BUBRY

Vous êtes entrepreneur, artisan, producteur, commerçant, travailleur indépendant et vous venez de vous installer à Bubry ?

N'hésitez pas à contacter l'association CABA.Bubry afin de vous faire connaître sur la commune.

Courriel : caba.bubry@gmail.com

Tél: Claire Le Porho, 02 97 51 31 26.

NOUVELLES
ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

ACQUISITION D'UN LOCAL COMMERCIAL PAR LA COMMUNE

Dernièrement, la Commune a fait l'acquisition d'un local situé au 3 rue de la Libération afin de faciliter l'installation d'une nouvelle enseigne et de renforcer l'attractivité commerciale de la commune.

PASCAL JEANNET ET MARIE-MADELEINE RÉMOND : PRATICIENS RADIESTHÉSISTES ET MAGNÉTISEURS

Marie-Madeleine et Pascal vous accueillent dans leur salon pour des soins de bien-être et de rééquilibrages énergétiques.

Recherche d'eau, aide à la guérison et autres domaines d'intervention.

Vente d'organites pour la protection contre les ondes nocives du wifi, de la téléphonie mobile...



Pascal Jeannet et
Marie-Madeleine Rémond
2 rue de Poulna - 56310 Bubry

Pascal : 06 51 10 81 19
Facebook : Pascal Jeannet-
Magnétiseur/Radiesthésiste
Mail : pascaljeannet91@gmail.com

Marie-Madeleine 06 13 70 09 64
Facebook : Cabinet de soins
énergétiques
Mail : marie_remond@orange.fr

MAGALIE DOLLO : LA LUNETTERIE

Opticienne visagiste, diplômée en licence d'optique professionnelle, contactologie et optométrie.

Vérification de la vue en magasin.

Vente de lunettes et lentilles, verres de fabrication française montés et ajustés sur place.

Créatrice de montures sur mesure en acétate.

Devis gratuit.



LA LUNETTERIE

La lunetterie
Place du Commerce
56310 BUBRY

Magasin ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h45, les mercredis de 9h30 à 18h45, les samedis de 9h30 à 13h00. Fermé le lundi.

Tél.: 02 97 08 51 90

Courriel :

lalunetterie.bubry@gmail.com

DANS LE RÉTRO...

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

LES ATELIERS « CARNETS DE TENDANCE COULEUR » DE CATHERINE BOITIER ONT FAIT LE PLEIN !

S'adressant aussi bien aux enfants qu'aux adultes, les ateliers artistiques animés par Catherine Boitier ont séduit la vingtaine de personnes qui les ont suivis les 21 et 28 novembre.



LA FÊTE DE LA SCIENCE



Les 3 et 10 octobre, les jeunes scientifiques ont participé avec enthousiasme aux ateliers proposés par la médiathèque et l'association Les Petits débrouillards.

UNE EXPOSITION SUR LA GUERRE 1914-1918



Dans le cadre de la célébration du centenaire de la fin de la Première guerre mondiale, à l'initiative d'Anne Le Guyader-Grandvalet et de Julie Lothoré, et sous la houlette de leurs instituteurs, les élèves des classes de CE et CM des trois écoles bubryates ont réalisé une exposition sur la guerre 1914-1918 qu'ils ont présentée à la médiathèque.

Unaniment, les visiteurs ont félicité les enfants et leurs enseignants pour la qualité, la pertinence et la diversité des sujets abordés.

Bravo à tous pour le travail de mémoire effectué et un grand merci également à toutes les personnes qui, par le prêt d'objets, de lettres et de photographies ont participé à l'enrichissement de cette exposition.

... ET DANS LES PROCHAINS MOIS

DU 12 AU 23 MARS : UNE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE



Le photographe François Puyplat nous invite à une déambulation dans le Paris des années 60.

LE 1^{ER} AVRIL : CONFÉRENCE « MANGEONS DU POISSON ! »



Quelle est la place du poisson dans notre alimentation ? Quel est l'intérêt de le mettre dans notre assiette ? Existe-t-il des recommandations spécifiques ?

Le Dr Bernard Schmitt, invité par l'Espace des sciences/ Maison de la mer répondra à toutes les questions que l'on se pose sur cet aliment afin d'apprendre à mieux le consommer.

Dégustation des produits Ty Pesked proposée à l'issue de la rencontre !

Le Dr Bernard Schmitt est Directeur du Centre d'Enseignement et de Recherche en Nutrition humaine, expert auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et de la Commission Européenne, et membre du Groupe de Travail sur les produits de la Mer (Anses).

LE 4 MAI : CONFÉRENCE « LA VOIE GAULOISE CARHAIX- LOCMARIAQUER VIA BUBRY »

Notre réseau routier est très ancien. Les Romains eux-mêmes ont repris les voies gauloises en les aménageant. On peut encore repérer certaines de ces voies anciennes dans le paysage actuel, encore faut-il disposer des clés pour repérer les indices attestant cette ancienneté.

Le territoire de Bubry se prête bien à ce type de recherches. C'est ce qu'évoquera Jean-Paul Eludut au cours d'une conférence d'une quarantaine de minutes, le 4 mai à 14h à la Médiathèque !



DU 14 AU 25 MAI : UNE EXPOSITION D'ARTS



«BZZZZZZZZZ» est une porte ouverte sur l'imaginaire de l'artiste graffeur EZRA qui présente ici plusieurs explorations graphiques autour du monde des abeilles.

Ce thème, déjà travaillé en fresque murale avec son collectif DIASPORA CREW, permet de re-évoquer, au travers de travaux picturaux comme plastiques, un sujet au cœur de l'actualité environnementale.

Le mercredi 22 mai, EZRA animera un atelier « sculptures en matériaux récupérés » pour les enfants... et les adultes aussi !

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Depuis la rentrée scolaire de septembre, à la suite de la suppression des Temps d'activités périscolaires, le Centre de loisirs est ouvert le mercredi toute la journée. Les enfants y sont accueillis à la journée mais également à la demi-journée, avec ou sans repas.

Les tarifs du Centre varient selon le coefficient familial, allant dégressivement, d'un taux plein jusqu'à 30 % de réduction pour les bénéficiaires du coefficient le plus bas.

A titre indicatif, une journée avec repas est facturée 12.07 €, sans réduction.

Au cours des vacances de l'été 2018, en plus des animations à la journée, plusieurs camps ont été organisés : à la base de Prziac pour les plus jeunes avec une initiation à la voile, à Guidel pour les ados avec un stage de surf, et à Taupont, pour tous, avec pratique du ski nautique et de la bouée tractée.



Avec l'aide de Nelly, agent des services techniques, les enfants ont réalisé des personnages et des décors en bois et les ont disposés au pied de « l'Arbre cent vies », dans le parc Caudan.

Cet automne, les enfants ont participé successivement à des activités relatives aux sciences, avec notamment une intervention de l'association Les Petits débrouillards, puis à des ateliers sur les Droits de l'enfant.

A partir du mois de janvier, période de frimas oblige, le thème décliné sera « A la découverte des animaux qui hibernent ». Ainsi les ours, marmottes, loirs, hérissons, chauves-souris, et autres tortues et grenouilles... n'auront plus de secrets pour nos jeunes naturalistes !

Les plus grands continuent leurs créations de décorations à partir de matériaux recyclés qui sont exposées dans les salles du Pôle enfance jeunesse et dans différents lieux du bourg.

Les jeunes organisent aussi des actions afin de récolter un peu d'argent pour financer leurs sorties. Ainsi, on peut les voir sur le marché vendre les gâteaux qu'ils confectionnent, sur le parking du supermarché effectuer des lavages de pare-brise ou au marché du terroir vendre de la soupe de potiron.

ENFANCE
JEUNESSE



L'ATELIER THÉÂTRE DES JEUNES

Au mois de septembre, les cours de théâtre donnés par Nathalie Barrios ont repris au Pôle enfance jeunesse et la petite troupe prépare deux pièces d'auteurs : « Le train de Villefranche » de Michel Coulaureau et « Offre d'emploi » de Yak Rivais, également connu pour ses livres de littérature jeunesse.

Cette année, les jeunes se sont lancés dans l'écriture théâtrale et joueront aussi les deux pièces qu'ils ont écrites : « L'aspirateur » et « Le resto ».

Théo Le Goff, Chloé Nignol, Anaëlle Leuillier et Lorie Ménard, nos artistes en herbe, remonteront sur les planches au mois de mai 2019 à la salle polyvalente, et nous invitent à venir nombreux les encourager et passer un bon moment en leur compagnie !

DES NOUVEAUX JEUX POUR LES TOUT-PETITS

En concertation avec les assistantes maternelles, une nouvelle structure de jeux a été installée dans le parc de la salle polyvalente par la municipalité et les services techniques.

Les petits aventuriers de 1 à 4 ans pourront à loisir s'amuser à grimper, ramper, se cacher, glisser, manipuler... tout en restant, bien sûr, sous l'oeil attentif d'un adulte !



NOTRE PETITE HISTOIRE

LES TAXIS BUBRYATES DE PARIS

Lors du précédent bulletin, nous avons évoqué avec deux de nos aînés, Yves et Raymond, la vie des saisonniers bretons en Beauce ou dans l'Indre. Aujourd'hui, nous vous livrons une autre page de l'histoire de notre commune qui s'est déroulée à Paris cette fois-ci, autour de la saga de Bubryates ou assimilés devenus patrons-chauffeurs de taxis. Emile Evanno, les frères Pierrot et Michel Le Marre, les frères Raymond et Guy Le Mestréallan se sont remémorés ces quarante années de vie parisienne comme chauffeurs de taxis.



COMMENT DEVENIR CHAUFFEUR DE TAXI ?

Dans les années 1950, Aimé Perrot, Emile Evanno, Armand Evanno et Job Le Vouëdec seront les pionniers. Quasiment tous enfants de la terre partis vivre en région parisienne, ils travaillent dans différentes entreprises comme électricien, menuisier, livreur, etc. Environ quatre-vingt à cent

jeunes, de Bubry ou des communes périphériques (Persquen et Guern notamment), dans le même cas, sauteront le pas en intégrant l'école des taxis et obtiendront le permis spécial permettant l'octroi de la fonction de chauffeur de taxi. Au menu de cet apprentissage : mémorisation d'environ huit-cents rues et avenues du début à la fin d'un parcours incluant la connexion des rues adjacentes, la connaissance des monuments, hôtels, gares, théâtres et autres lieux de divertissements de la vie parisienne avec, en prime, la difficulté de circulation.

Au bout de trois mois, on devient chauffeur pour une entreprise de taxis puis on achète, au fil du temps, une plaque de taxi indépendant. La difficulté pour obtenir cette licence était le nombre de plaques octroyées, dépendant d'un numéris clausus de 14 500 taxis circulant en région parisienne. Le prix de cette licence individuelle puis l'achat d'un véhicule sont assez conséquents pour nos chauffeurs bretons : environ 40 000 francs, soit le prix de trois à quatre véhicules neufs de l'époque (une voiture neuve coûtait environ 12 000 francs).

Pour l'anecdote, un Bubryate, permis de conduire en poche le vendredi, se retrouve à l'école des taxis le lundi... et vogue la galère dans les rues parisiennes ! Ces chauffeurs de taxi ont tous en tête cette liberté de travail, sans horaire fixe, pour une journée de onze heures pour les artisans taxi et de dix heures pour les employés soit environ vingt à trente courses à travers la Capitale par jour de travail. **«Les jours de fêtes, nous pouvions travailler dix-huit heures et pour réussir dans le métier, il ne fallait pas oublier d'aller travailler !»** précise Emile Evanno.

Le contact avec les clients connus ou inconnus fait partie des bons moments passés au volant. Parmi les vedettes convoyées : Johnny et Sylvie, Eddy Mitchel, Gainsbourg, Michou, François Mitterand, etc. Les aéroports d'Orly, du Bourget puis de Roissy seront les points névralgiques du travail des taxis. Les agressions, les braquages et les risques la nuit ont fait aussi partie des moments les moins drôles de cette activité. Les chauffeurs bubryates se retrouvaient chez Jeannette Fouillé (une Bubryate) au «3 AS», lieu de ralliement incontournable.

L'AMICALE DES TAXIS BRETONS

Lors des années fastes des taxis bubryates, l'une de leurs réussites sera la création d'une amicale d'entraide entre chauffeurs, permettant à ces derniers, par le biais d'une mutuelle, d'obtenir un complément financier en cas de difficultés (six mois maximum). Outre cet aspect, l'amicale s'occupera aussi d'organiser des festivités comme le pardon de la saint Denis en région parisienne, ou des voyages ou week-ends en commun. L'autre temps fort est le rendez-vous au pays avec l'organisation de repas des Bretons de Paris et aussi des rassemblements dans le bourg de Bubry le dimanche du 15 Août, où environ une quarantaine de taxis venaient se garer sur les places du bourg.

L'attachement des chauffeurs britto-parisiens pour leur commune s'est confirmé par un retour au pays à l'heure de la retraite. Beaucoup y ont acheté ou fait construire une maison. Aujourd'hui, seulement deux enfants ont repris le flambeau des parents et continuent inlassablement, comme leurs pères, à sillonner la capitale parisienne et sa couronne.



Témoignages recueillis par Yves Le Carrer

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS

LE BUBRICHKA SOCIAL CLUB

Ça commence par une envie, ça commence toujours comme ça... Une envie naïve de « faire ensemble ».

Ainsi, de la fusion de ces petites envies naquit le Bubrichka Social Club, à la fin du mois d'août 2018, avec pour objectif de densifier encore un peu plus le tissu humain et culturel, de tisser une toile.

Tu rêves d'une soirée mexicaine avec des cactus en carton, tu veux organiser un atelier « cactus en carton » ?!... Le Bubrichka Social Club peut t'aider !

Une soirée inaugurale s'est tenue fin septembre à Nihio, dans le jardin de Dédé, avec concerts et différentes cuisines du monde. Un bal forro a suivi, le 13 octobre, avec un cours d'initiation à cette danse brésilienne l'après-midi, avant que les danseurs n'enflamment la salle polyvalente le soir venu.



Une adhésion permet de bénéficier d'un réseau de bénévoles, d'une assise associative bien utile lorsqu'il s'agit de louer une salle, une sono, ou d'être couvert par une assurance.

Elle donne également accès à toutes les informations concernant les projets à venir et offre un tarif préférentiel pour chaque événement. Mais elle permet avant tout de faire ensemble des choses que l'on ne pourrait pas faire seul.

Ça commence par une envie, une envie naïve... Essayons pour voir !

Composition du bureau

Président :	Fred Martin
Secrétaire :	Hélène Champagnac
Trésoriers :	Jean-Marc Saillé Yannick Le Gal

TRISK'ELLES

Trisk'Elles est une association théâtrale brubryate créée en janvier 2017 par Yvelline Kerdaffrec et Virginie Murat qui se sont rencontrées grâce à leur passion commune pour le théâtre. Ensuite, en septembre 2017, Gérard Davoigneau a rejoint la troupe pour une aventure à trois. Virginie encadre des ateliers enfants, ado et adultes, à Plouay, Lorient et Locmiquelic. Gérard et Yveline pratiquent le théâtre en amateurs, depuis de nombreuses années.

Cette troupe se produira pour la première fois le samedi 13 avril 2019 dans notre salle polyvalente, mais elle n'est pas inconnue dans notre commune, ayant déjà rencontré avec succès le public brubryate lors du pardon de Saint-Clément avec « Le Temps se couvre » de Nadine Costa en 2017 et « Veuve la mariée » de David Sauvage en septembre 2018. Ces deux pièces ont aussi été représentées à Guéméné et à Melrand.

Trisk'Elles a également joué « Le Temps se couvre » au Festival de théâtre amateur de Lunel (34), à la demande de Nadine Costa, l'auteure de la pièce.

Cette année Trisk'Elles a choisi de nous divertir avec une nouvelle création, « Mélodieusement vôtre », une comédie d'Isabelle Oheix : « Jacques est calme et réservé, du moins en apparence, Léa est une boule d'énergie et une authentique « enquiquineuse ». Aussi, lorsqu'elle se met à soupçonner son époux d'infidélité, celui-ci risque-t-il fort de traverser des instants pénibles... ». Les tribulations d'un couple que tout oppose et, évidemment, toute ressemblance avec des amis ou voisins serait purement fortuite...



SOLIDARITÉ : LE DESMO BREIZH REMET UN CHÈQUE DE 3 500 € À L'ASSOCIATION « LES PETITS SOLDATS DE LOUISE »

Le 14 juillet, le bourg de Saint-Yves a accueilli des vieux tracteurs, voitures et motos anciennes pour une fête de soutien à l'association « Les Petits soldats de Louise ». Cette association aide à financer des aménagements et l'achat de matériel pour Louise, jeune fille de Quistinic atteinte d'une maladie neuro-musculaire. De nombreux spectateurs étaient venus admirer et applaudir le défilé de ces anciens véhicules, et le repas a été servi à quatre cent cinquante convives !

Au cours de l'après-midi, le public a participé aux diverses animations dans une ambiance conviviale, et a apprécié les musiciens qui se sont produits sur scène. Le succès de cette journée organisée par le club local des motards, Le Desmo Breizh, a permis de récolter la somme de 3 500 € qui a été intégralement versée à l'association « Les Petits soldats de Louise » au cours d'une petite réception à laquelle ont participé Monsieur Roger Thomazo, Maire de Bubry, et les principaux acteurs de cette belle fête.



Les organisateurs remercient la municipalité et les associations pour le prêt de matériels, tous les exposants et bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette belle journée, ainsi que l'association « Les Savons d'Hélène » qui a fait un don de 350 €, et l'association « Berc'h Ba'r Loj » pour la prise en charge d'une animation musicale à hauteur de 350 €.

Le président de Desmo Breizh, Xavier Dréan, présente le chèque qui a été remis à l'Association « Les Petits Soldats de Louise ». A ses côtés, Louise accompagnée de ses parents et de sa petite sœur.

LE BAGAD SANT EWAN CONFIRME SA PLACE EN 2^{ÈME} CATÉGORIE



Grâce à ses bons résultats obtenus aux concours de l'année 2017, le Bagad a participé cette année aux deux manches du concours de 2^{ème} catégorie, en avril à Saint-Brieuc et en août à Lorient, lors du Festival interceltique. A l'issue des deux épreuves, le Bagad a obtenu une note moyenne de 13,27/20 et s'est classé 11^{ème} sur les 13 formations en lice.

Félicitations à tous les sonneurs, à leurs encadrants et à Romain Sponnagel qui les a « coachés » jusqu'au concours de Saint-Brieuc, apportant de nombreux conseils, plus particulièrement pour le pupitre bombardes.

LES JEUNES SONNEURS EN AUDITION À VANNES



Menés par Jean-François Le Stunff, le Bagadig a joué le 10 mai à Vannes dans le cadre des auditions organisées par Sonerion Bro-Gwened.

Les commentaires ont été très encourageants pour les jeunes musiciens qui assureront dans les années à venir la relève du Bagad !



ALAIN LE FOULGOC A CONSTRUIT SON ULM

Passionné de sports et de techniques mécaniques, Alain Le Foulgoc, menuisier de son état, a consacré depuis 2007 toute son attention et son savoir-faire à la construction d'un ULM biplace (avion ultra léger motorisé).

A l'aide d'un plan mis en ligne par un ingénieur en aéronautique brestois, Alain a entrepris la construction de son engin volant de type « le gazaille ». Après la réalisation du fuselage en bois recouvert de tissu de verre, il s'est attelé à la partie motorisation en installant un moteur essence de type 206 Peugeot et en fabriquant lui-même, de A à Z, des pièces mécaniques à l'aide d'un tour.

Aujourd'hui, l'engin est terminé. Il mesure 6,50 m de long avec une envergure de 8 m pour un poids de 285 kg et dispose d'une autonomie de 1 000 km avec une vitesse de croisière de 220 km/heure et une consommation de 9 litres/heure.



Muni de son brevet de pilote passé en 2010, Alain, aidé par des techniciens de l'aérodrome de Pontivy, s'apprête aux essais d'usage avant de prendre son envol dans le courant du printemps. Il est satisfait d'avoir réalisé ce projet. « J'ai beaucoup appris par l'étude des plans et par une bonne mise en pratique afin de finaliser un tel projet mécanique ».

Bravo et félicitations à Alain Le Foulgoc pour son courage et sa persévérance : que d'heures passées dans son garage à peaufiner son bel oiseau mécanique !

LES SAPEURS-POMPIERS ONT FÊTÉ LA SAINTE-BARBE

Le samedi 1^{er} décembre, l'Amicale des sapeurs-pompiers, menée par son président, Bernard Le Moing, a organisé sa traditionnelle fête de la Sainte-Barbe, Patronne des pompiers et des artificiers.

En présence des élus municipaux et départementaux, Lionel Le Strat, le Chef de centre, a dressé le bilan de l'année écoulée et remercié les trente-deux sapeurs-pompiers que compte la caserne de Bubry pour leur disponibilité et leur engagement.

Le bureau de l'Amicale tient, quant à lui, à remercier les habitants de Bubry et de Quistinic pour leur bon accueil lors du passage du calendrier en fin d'année, qui est toujours un moment de contacts et d'échanges riches avec la population.



LA GUILDE DES JOUEURS



Récemment, la Guilde des joueurs a été créée dans l'idée de fédérer amateurs et passionnés de jeux de société principalement, avec pour objectifs :

- d'adhérer à des ludothèques associatives ou municipales,
- de proposer des échanges de jeux,
- d'organiser des déplacements à des salons ou festivals de jeux en Bretagne,
- d'organiser des journées ou soirées jeux, ouvertes à tous.

La Guilde des joueurs fait partie de l'association le Bubrichka Social Club et se retrouve les mardis à Lann Vihan, au BarBouchka à partir de 18h30 autour de jeux pour enfants et plus grands, pour des initiations ou des parties endiablées !

Lors de la cérémonie, des remises de grades ont été attribuées à Joël Le Saux : adjudant chef, Julie Le Strat : sergent chef, et Guénaëlle Nicol : sergent chef.

UN CONCERT SOLIDAIRE POUR LA RECHERCHE SUR LA LEUCÉMIE

Le dimanche 21 octobre, l'église de Bubry a résonné des chants des chorales Soleil d'orient et Tous en chœur, et du violon de Mila, musicienne plouaysienne, qui avaient répondu présent à l'invitation de Martine Quémerais et de Michel Le Pen pour un concert en faveur de l'Association recherche leucémie Morbihan (ARLM).

Le public est venu nombreux soutenir cette belle initiative et la somme réunie servira à financer des travaux de recherches médicales sur les maladies du sang et à soutenir les malades et leurs familles.



LES MULTIPLES DISCIPLINES DU JUDO CLUB BUBRY-MELRAND

Bruno Arnaison et Alexandra Humbert (niveau mondial jujitsu) proposent et encadrent différentes activités pour tous : Judo, Jujitsu, Taïso, Self-Défense. Des groupes sont établis pour les enfants et les adultes en fonction de leur âge et de leur niveau, en loisir ou en compétition.

Enseignants gradés en judo 6^{ème} et 4^{ème} dan, ils sont spécialistes de nombreuses méthodes de combats et de défense comme le Jujitsu pieds poings ou encore le combat au sol (ne-waza, dit brésilien) lesquelles sont enseignées en cours et en stages.

Le Taïso (entretien physique) est décliné sous différentes forme avec des modules adaptés à chacun. Il sert également de support sur des animations sur la self-défense, le harcèlement-agression et la gestion du stress.



L'équipe de Bruno engagée au Championnat de France 2018, dont Alexandra Humbert (au centre accroupie), vice-championne de France.

LE CLUB CANIN SE DISTINGUE AUX CONCOURS !

Chaque année, les chiens du Club canin participent à différents concours. En 2018, les résultats obtenus sont très encourageants :

- au Championnat de France de sauvetage en eau douce, à Saint-Sauveur (Somme), quatre chiens ont été classés parmi les treize premiers ;
- au Championnat de France de sauvetage en mer à la Hague, ces mêmes quatre chiens ont terminé dans les dix premières places.

D'autre part, plusieurs chiens du club ont remporté des prix de beauté au niveau national. Bravo à tous, maîtres et animaux, pour ces très bons résultats qui placent le club bubryate parmi les meilleurs clubs canins de France !



A KERLEVIC, LA FÊTE DES VOISINS BAT SON PLEIN !

Encore une belle fête des voisins à Kerlévic cette année : bonne humeur, bonne chaire et beau temps au rendez-vous !



GAZETTE DU
BRANDIFROUT

LA RANDONNÉE POURLET SUR LES CHEMINS BUBRYATES

Le samedi 25 août dernier, plus de quatre-vingt-dix randonneurs ont participé à la randonnée thématique organisée par l'Association d'animation du pays Pourlet.

La petite déambulation bubryate a été nourrie, cette année, par les recherches archéologiques de Jean-Paul Eludut autour de la voie romaine et du pont Davy, et par les commentaires sur la toponymie de Daniel Guégan.



Daniel a évoqué l'histoire des noms de villages, qui souvent se rapportent aux noms de leurs habitants : Botconan : demeure habitée par la famille Conan, ou à une particularité : Botfau : bosquet de hêtres, ou Botbeo : bosquet de bouleaux, bot (ou bod) ayant deux significations : demeure, résidence et aussi bosquet, buisson.

Ce bel après-midi champêtre s'est terminé autour d'une collation proposée par l'association et le verre de l'amitié offert par la municipalité.



*Daniel Guégan
chevauchant son
destrier Chlorophyllère*

DES NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS



*Au Bubry cyclo club,
André Le Sciellour a passé
le relais à Didier Le Goff.*



*Daniel Saulnier remplace Marcel Le Gal
à la tête de la FNATH.*



*Clément Evano reprend le flambeau
du Comité des fêtes de Kerbohame.*



NAISSANCES	
Domitille LARTIGUE	28 juillet
Laura MENS LE STRAT	6 août
Balthazar BÂTY	28 août
Hippolyte CHAUVIN	7 septembre
Aisling PINSARD	12 septembre
Djullyo HELFRICH	19 septembre
Owenn LE CADET	25 septembre
Aleya CAROFF	8 octobre
Leo CIMERMANN	30 novembre
MARIAGES	
Carolle HENYO et Adrien NOËL	11 août
Virginie FRANCK et Mickaël HAREL	20 octobre
Emilie LE FRESNE et Maël LE SCIELLOUR	20 octobre
DÉCÈS	
Roland MORGIEL	9 juillet
Gilbert LE GOFF	9 juillet
Antoine LE GOURRIÉREC	30 juillet
Roger LE TOULLEC	2 août
Albert LE GUENNEC	12 août
Gilbert LE BRUCHEC	29 août
Albert EVANNO	8 septembre
Noëline HAMONIC, épouse LE SCIELLOUR	12 septembre
Marceline LE GOURRIÉREC, veuve THOMAZO	28 septembre
Claude MARTIN	9 octobre
Pierre LE PADELLEC	13 octobre
Charles LE SCIELLOUR	23 octobre
Chantal LARNICOL, épouse PASQUIER	24 octobre
Jacques LE RUYET	30 octobre
Marcel GUYONVARCH	7 novembre
Joseph EVANO	12 novembre
Louis LE DU	14 novembre
Marielle LE BIGOT	19 novembre
Pierre LE BRUCHEC	21 novembre
Christiane TIGET	12 décembre

LE CONTENU DES ATELIERS

- **Atelier 1 : Mon âge face aux idées reçues.**
Comment appréhender positivement cette nouvelle étape de la vie.
- **Atelier 2 : Ma santé : agir quand il est temps.**
Les indispensables pour préserver sa santé le plus longtemps possible : dépistages, bilans, vaccins, traitements...
- **Atelier 3 : Nutrition, la bonne attitude.**
Adopter une alimentation variée et équilibrée qui allie plaisir et santé.
- **Atelier 4 : L'équilibre en bougeant.**
Comment agir au quotidien pour préserver sa condition physique.
- **Atelier 5 : Bien dans sa tête.**
Identifier les activités qui favorisent le bien-être : sommeil, relaxation, mémoire...
- **Atelier 6 : Un chez moi adapté, un chez moi adopté.**
Prendre conscience des risques dans sa maison.

LES ATELIERS VITALITÉ



Prendre soin de soi, acquérir les bons réflexes du quotidien, en échangeant dans la convivialité... Voilà ce que vous trouverez aux Ateliers Vitalité.

Ce programme d'éducation à la santé vous aidera à améliorer votre qualité de vie et à préserver votre capital santé.

A QUI S'ADRESSENT-ILS ?

Toute personne, dès 60 ans, peut participer aux Ateliers Vitalité, quel que soit son régime de protection sociale.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les ateliers se présentent sous la forme d'un cycle de six séances de 2 heures 30, rassemblant chacune un petit groupe de dix à quinze personnes. Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet. Les ateliers sont animés par des professionnels formés à cette nouvelle méthode d'animation.

Pour tout savoir sur les Ateliers vitalité, nous vous invitons à participer à la

réunion d'information

le 8 février

de 9 h 30 à 11 h 30

à la médiathèque,

dans la petite salle du rez-de-chaussée.

Les ateliers se dérouleront les vendredis matin, du 1^{er} mars au 5 avril.

Dès 60 ans, j'adopte
les bons réflexes avec
les Ateliers Vitalité





JANVIER	
9	Vœux du Maire
12	Assemblée générale et galette des rois du Club des amis et retraités
19	Repas des bénévoles du Comité des Fêtes de Bubry
20	Filaj du Bagad Sant Ewan et de Poar ar 'leur ! à Saint-Yves
FÉVRIER	
2	Troc et puces de l'école La Feuillaison et repas à emporter le soir
9	Soirée repas et concert de bluegrass et folk américain de Bec'h ba'r loj à Saint-Yves
16	Repas de l'école Sainte-Hélène
17	Fest-dé du Club des amis et retraités
23	Repas à emporter du Bagad Sant Ewan, à 11h30 à Saint-Yves
MARS	
2	Repas de l'école Teir Dervenn
16	Goûter du Club des amis et retraités
12-23	Exposition photographique de François Puyplat « Déambulation - Paris, années 60 » à la médiathèque
24	Journée « Rentrez dans l'Art » de Bubry'Arts
25	Assemblée générale et repas des Randonneurs du Brandifout
30	Repas de l'école La Feuillaison
AVRIL	
1	Conférence « Mangeons du poisson » de la Maison de la mer à la médiathèque
7	Randonnées de Bubry cyclo-club
13	Soirée théâtre de Trisk'Elles
20	Repas du Club des amis et retraités
23-30	Exposition « Oiseaux du pays pourlet » de Poar ar 'leur ! à la médiathèque
27	Troc et puces et exposition photographique de l'école Teir Dervenn
27	Rando-Noz de l'école Sainte-Hélène
MAI	
1-4	Exposition « Oiseaux du pays pourlet » de Poar ar 'leur ! à la médiathèque
4	« La voie gauloise Carhaix-Loctmariaquer via Bubry »
8	Conférence de Jean-Paul Eludut à la médiathèque
8	Commémoration du 8 mai 1945
11	Concours de pétanque du comité des fêtes de Saint-Yves
12	Trail du Brandifout
11-25	Exposition artistique « BZZZZZ » d'EZRA à la médiathèque
18	Défilé costumé des enfants et animation musicale à la salle polyvalente
26	Elections européennes
26	Pardon de Saint-Yves
26	Concours de sonneurs et de danseurs à Saint-Yves
JUIN	
4-8	Exposition des Amoureux de la peinture
9	Kermesse de l'école Sainte-Hélène
8	Soirée concerts à Nilhio
11-15	Exposition de l'Atelier bulle à la médiathèque
23	Kermesse de l'école Teir Dervenn
29	Kermesse de l'école La Feuillaison

JUILLET	
2-7	Exposition de Bubry'Arts à la médiathèque
5-7	Fêtes Locales de Bubry
6	Feu d'artifice du Comité des fêtes
14	Fest-dé du Club des amis et retraités
21	Concours de pétanque et repas de Saint-Trémeur
21	Pardon de la chapelle Sainte-Hélène
26	Cérémonie de la Femme dans la Résistance
AOÛT	
11	Pardon de la chapelle Saint-Armel
11	Concours de pétanque à Kerboharne
14-15	Fêtes locales de Saint-Yves
25	Pardon de la chapelle Saint-Guënaël
SEPTEMBRE	
1	Pardon de la chapelle Saint-Clément
14	Courses de caisses à savon
15	Pardon de la chapelle de La Salette
21	Journée Portes ouvertes et repas des sapeurs-pompiers
22	Pardon de la chapelle Saint-Trémeur
28-29	Soirée théâtre des Tréteaux de Bubry
OCTOBRE	
5	Repas du Comité de jumelage et du Bagad Sant Ewan
6	Pardon de la chapelle Saint-Hervé
19-20	Rassemblement de motos de Desmo Breizh 56
27	Marché du terroir
NOVEMBRE	
9	Repas de l'école Teir Dervenn
11	Commémoration du 11 novembre 1918
23	Loto de l'école La Feuillaison
25	Repas des Randonneurs du Brandifout
30	Goûter du Club des Amis et Retraités
DÉCEMBRE	
7	Fête de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers
14-15	Marché gourmand de l'école Sainte-Hélène
14	Repas de l'ASB
15	Fest-dé du Club des amis et retraités
17	Arbre de Noël de l'école Sainte-Hélène
19	Spectacle de Noël offert aux écoliers par la municipalité

NOTES AUX ASSOCIATIONS

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Pour toute demande de subvention municipale, les associations doivent désormais remplir un dossier.

Celui-ci est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site Bubry.fr. Il devra être déposé en mairie, dûment complété, avant le 15 mars 2019.

INSCRIPTION AU CALENDRIER DES FÊTES

Chaque année, au mois d'octobre, les associations sont invitées à participer à la réunion d'établissement du calendrier des fêtes. Cette réunion leur permet de déclarer les événements à venir et de caler les dates en concertation les unes avec les autres, ce qui évite que plusieurs manifestations se déroulent en même temps.

Si une association ne peut être représentée, elle doit tout au moins communiquer en mairie les dates qu'elle souhaite retenir. Cependant, en cas de dates concomitantes, la priorité est donnée aux associations présentes à la réunion.

NB : Il est important que les associations déclarent chaque année leurs manifestations, les nouvelles comme les régulières, afin d'éviter les problèmes de dates et de permettre à la municipalité de les aider au mieux.

Merci de votre compréhension !

LES
CLASSES 8



EN 1978



EVENO PHOTO BAUD

EN 2018